



02.99.71.26.04

## FORMATION AU PERMIS AM

# FORFAIT A 230€\*

8 H DE FORMATION

(MINIMUM OBLIGATOIRE)

### FORFAIT COMPRENANT

- DE LA THÉORIE (*NOTIONS DE CODE ET COMPORTEMENT SUR LA ROUTE*)
- DE LA PRATIQUE SUR PISTE PRIVÉE (*MANIABILITE SUR PISTE*)
- DE LA PRATIQUE EN CIRCULATION (*SUR VOIES OUVERTES*)
- 1H DE SENSIBILISATION AUX RISQUES SUIVI D'UN BILAN (*AVEC PRÉSENCE D'UN PARENT OBLIGATOIRE SI MINEUR*)
- GESTION ADMINISTRATIVE DE LA FABRICATION DU PERMIS

### REGLEMENT

Il vous sera demandé un chèque de la globalité de la formation lors de l'inscription. Celui-ci sera encaissé uniquement le premier jour de la formation.

Pour toute annulation (moins de 48h avant la formation) sans motif réel et sérieux, le chèque serait alors encaissé.

**Tous nos prix sont au tarif unitaire TTC – Documentation disponible en agence sur simple demande.**

SARL ECPR – 16 RUE VICTOR HUGO - 35600 REDON - 02.99.71.26.04 – [contact@ecpr.bzh](mailto:contact@ecpr.bzh) -  
AGREMENT : E1903500150

Tarif valable jusqu'au 31/05/2024

## **DOCUMENTS A FOURNIR :**

- DE 14 A 16 ANS : ASSR 1
- DE 16 A 25 ANS : ASSR 2
- PHOTOCOPIE DE **L'ATTESTATION DE RECENSEMENT** POUR 16 /-17 ANS
- PHOTOCOPIE DE LA **JDC / JAPD** OU CONVOCATION POUR 17/-18ANS
- PHOTOCOPIE **JDC / JAPD** POUR LES 18/25 ANS
- 1 PHOTO D'IDENTITE **NUMERIQUE** CONFORME AU FORMAT PASSEPORT **(sans lunettes, sans sourire et oreilles bien dégagées)**
- 1 PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE
  1. Pièce d'identité de la personne qui l'héberge
  2. Lettre signée et datée certifiant que le demandeur habite chez elle depuis plus de 3 mois.
  3. Justificatif de domicile de la personne l'hébergeant  
EX : Facture EDF ou portable (- de 3mois)  
Ou Quittance d'impôts sur le revenu.

## **Le jour de la formation AM prévoir :**

- Un casque homologué
- Un blouson
- Des gants homologués
- Un jeans
- Des chaussures montantes

➤ L'ELEVE DOIT AVOIR SA PROPRE ADRESSE MAIL

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ETRE TRAITE**